

# **Un avenir solide et brillant : Favoriser l'innovation en éducation postsecondaire et l'accès des étudiantes et des étudiants**

**Mémoire soumis dans le cadre des  
consultations prébudgétaires en vue du  
budget fédéral de 2025**

Août 2024

## Recommandation 1

### Rendre les études plus abordables

Augmenter à 7 000 \$ le montant maximal de la bourse canadienne pour étudiants et faire tendre le programme canadien de prêts et de bourses vers un ratio 50-50, en remplacement du modèle actuel d'octroi d'un dollar de bourse pour chaque tranche de deux dollars en prêt remboursable.

## Recommandation 2

### Améliorer la qualité

Favoriser la réussite et accroître les choix des étudiantes et des étudiants grâce à une stratégie nationale d'éducation postsecondaire dotée d'un financement adéquat.

## Recommandation 3

### Promouvoir la réconciliation

Fournir 650 millions de dollars supplémentaires par an pour aider à combler le fossé en matière de réussite scolaire postsecondaire et de soutien à l'éducation postsecondaire autochtone par l'entremise du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire.

## Recommandation 4

### Renforcer la transparence

S'engager à octroyer 50 millions de dollars pour accroître la collecte de données sur l'éducation postsecondaire afin d'améliorer la transparence pour les étudiantes et étudiants et de soutenir la prise de décisions fondées sur des données probantes.

## Recommandation 5

### Améliorer la recherche

Maintenir l'intégrité scientifique, l'indépendance, l'inclusivité et la priorisation de la recherche menée par des chercheurs en modernisant le système de recherche fédéral.

## Contexte

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) est le porte-parole national du personnel académique et professionnel. Elle représente plus de 72 000 professeures et professeurs, bibliothécaires, chercheuses et chercheurs, autres professionnels et membres du personnel académique répartis dans 125 établissements d'éducation postsecondaire de l'ensemble du pays. L'ACPPU s'emploie activement, dans l'intérêt public, à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation postsecondaire au Canada.

Les universités, les collèges et les écoles polytechniques sont des établissements publics clés qui jouent un rôle important dans la société canadienne. À la fois des lieux d'apprentissage, de recherche et de découverte, des carrefours économiques et des piliers de la collectivité, les établissements postsecondaires font figure de proue en matière d'innovation et de résolution des problèmes complexes auxquels se heurte la société.

Selon un sondage d'opinion réalisé en mai 2024, à la demande de l'ACPPU, 70 % de la population canadienne affirme qu'elle n'aurait pas la qualité de vie qu'elle a actuellement sans ses études postsecondaires, et huit Canadiennes et Canadiens sur dix estiment que les universités et les collèges sont essentiels à l'édification d'un Canada plus fort.

## Éducation postsecondaire abordable

### 1. Rendre l'éducation postsecondaire plus abordable

L'augmentation du coût de la vie continue de préoccuper la majorité des Canadiennes et des Canadiens, en particulier les jeunes. Les étudiantes et étudiants sont confrontés à de nombreux facteurs de stress financier, dont le coût élevé de l'éducation postsecondaire. Si les prix ont augmenté partout, la hausse des droits de scolarité est encore plus marquée. Entre 2000 et 2023, les droits de scolarité et les frais obligatoires moyens des étudiantes et des étudiants de premier cycle ont augmenté de 108 % et ceux des étudiantes et des étudiants de deuxième cycle, de 125 %. Pendant la même période, les prix à la consommation ont augmenté de 65 %.

Bien que le gouvernement fédéral ait augmenté le montant maximal de la bourse canadienne pour étudiants à 6 000 \$ pendant la pandémie, le budget de 2024 a reconduit le montant maximal de la bourse à 4 200 \$ pour une année, et n'a offert aucun engagement pour les années subséquentes au-delà du montant maximal de 3 000 \$ fixé en 2016. Ce montant est inférieur aux droits de scolarité moyens des étudiantes et des étudiants de premier cycle, et n'aide aucunement à payer les coûts élevés du logement, de la nourriture, du transport en commun et autres. Nous recommandons de faire passer le montant maximal de la bourse canadienne pour étudiants à 7 000 \$.

Le sondage d'opinion de l'ACPPU de mai 2024 montre que 90 % des Canadiennes et des Canadiens estiment que l'éducation postsecondaire devrait être accessible à toutes les personnes qualifiées.

Pour rendre l'éducation encore plus abordable et accessible, le gouvernement devrait également établir un ratio de financement plus équitable de 50-50 entre les prêts et les bourses, en remplacement du modèle actuel de prêts remboursables et de bourses de deux pour un. La hausse du montant des bourses permet d'améliorer l'accès à l'éducation chez celles et ceux qui n'ont pas les moyens de faire des études.

## **2. Favoriser une éducation postsecondaire de qualité dans tout le Canada grâce à une stratégie nationale et à un financement accru.**

Le plafonnement du nombre d'étudiants étrangers imposé au début de l'année 2024, bien qu'important pour résoudre les problèmes d'intégrité découlant de la croissance effrénée du nombre d'étudiants étrangers, a créé beaucoup d'incertitude dans un système postsecondaire qui dépend dorénavant des droits de scolarité des étudiantes et des étudiants étrangers. Un tiers des universités de l'Ontario accusent actuellement un déficit financier<sup>1</sup>, et les établissements doivent continuellement s'adapter aux pressions financières. La situation entraîne la fermeture de programmes et la réduction de services, ce qui limite les choix des étudiantes et des étudiants.

Le Canada a besoin d'une stratégie en matière d'éducation postsecondaire qui présente une vision de l'éducation postsecondaire publique de haute qualité et accessible, afin de garantir que les étudiantes et étudiants aient accès aux études qu'ils souhaitent et dont ils ont besoin, et ce dans leur langue officielle. Cette stratégie doit financer de manière adéquate l'éducation postsecondaire afin de soutenir une grande variété de programmes et de mettre fin à la réduction des choix des étudiantes et des étudiants.

L'éducation postsecondaire englobe les programmes des universités et des collèges, et les formations d'apprenti dont dépend le pays pour répondre aux besoins immédiats de compétences et de formation dans des domaines comme la médecine, l'ingénierie et les métiers. Sans éducation postsecondaire, notre système de santé n'aurait pas de médecins ni de personnel infirmier, et nous n'aurions pas de milieu rigoureux de recherches en santé nous procurant des médicaments, des interventions et des pratiques médicales exemplaires capables de sauver des vies. Nous n'aurions pas non plus de travailleurs qualifiés capables de concevoir et de construire des routes, des ponts ou des bâtiments sûrs.

Mais les avantages de l'éducation postsecondaire ne s'arrêtent pas à la seule satisfaction des besoins à court terme du marché du travail. Les arts, les sciences humaines et les sciences sociales donnent aux étudiantes et aux étudiants les connaissances poussées nécessaires à la pensée créative, à l'innovation, à la communication, à la résolution de problèmes et à la compréhension interculturelle.

Il s'agit de qualités transversales essentielles au développement économique, social et culturel du Canada.

Toutefois, les établissements d'enseignement postsecondaire ne peuvent pas continuer à remplir leur mission sans ressources adéquates. Ces dernières années, le financement provincial a en général stagné pendant que l'inflation et les inscriptions ont augmenté.

Tout en respectant les compétences provinciales, il est essentiel que le gouvernement fédéral collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à un cadre multilatéral afin de garantir que les universités, les collèges et les écoles polytechniques de tout le pays reçoivent le financement dont ils ont besoin.

### **3. Investir dans les apprenantes et apprenants autochtones et dans l'éducation postsecondaire autochtone**

L'héritage du colonialisme et des pensionnats autochtones, ainsi que le racisme et la discrimination persistants à l'endroit des peuples autochtones au Canada, ont contribué à creuser un écart important entre les étudiantes et étudiants autochtones et les non-autochtones en matière de réussite scolaire postsecondaire. Pour lever les obstacles financiers et autres auxquels se heurtent les étudiantes et étudiants inuits, métis et des Premières Nations en matière d'accès à l'éducation, et pour réaliser le droit à l'éducation inhérent et issu de traités, le gouvernement fédéral devrait investir 650 millions de dollars supplémentaires par an dans l'éducation postsecondaire autochtone. Le financement devrait inclure des augmentations au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire pour répondre à la demande accrue, inclure les candidates et candidats non financés et compenser la hausse des droits de scolarité et de l'inflation.

Des fonds devraient également être octroyés pour soutenir les établissements d'enseignement postsecondaires et les programmes communautaires autochtones, en adoptant une approche fondée sur les distinctions.

Cet investissement dans l'éducation postsecondaire autochtone est également important pour soutenir une main-d'œuvre postsecondaire diversifiée comprenant des universitaires et des chercheurs autochtones.

### **4. Améliorer la transparence en matière d'éducation postsecondaire en comblant les lacunes en matière de données**

Avec le plafonnement du nombre d'étudiants étrangers, le gouvernement a souligné l'importance de la transparence au sein du système d'éducation postsecondaire pour veiller à ce que les étudiantes et étudiants puissent prendre des décisions éclairées.

Nous saluons cet appel à la transparence, mais des fonds sont nécessaires pour combler les lacunes flagrantes en matière de données.

Un financement est nécessaire pour améliorer la collecte de données sur les droits de scolarité, le logement étudiant, l'expérience des étudiantes et des étudiants, les réalités démographiques de la population étudiante, les résultats scolaires et la participation au marché du travail, entre autres.

En outre, l'enquête du Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SIPEUC), qui vise à accroître la collecte de données sur le personnel académique, devrait être maintenue.

Cet ensemble de données essentielles fournit les seules informations nationales sur l'état du personnel d'enseignement et de recherche et est nécessaire pour aider les décideurs politiques à prendre des décisions éclairées.

Nous recommandons un engagement de 50 millions de dollars par an pour le Centre des statistiques sur l'éducation de Statistique Canada afin d'améliorer les données sur l'éducation postsecondaire.

## **Recherche et science**

### **5. Maintenir l'intégrité, l'indépendance, l'inclusivité et la priorisation de la recherche menée par des chercheurs tout au long de la modernisation du système de recherche fédéral.**

Le budget de 2024 prévoit des investissements importants pour le milieu de la recherche au Canada. On y annonce également la modernisation du système de recherche fédéral. Le soutien fédéral à la recherche est essentiel afin d'accroître les connaissances collectives nécessaires pour relever les défis actuels et futurs. Au fil du temps, nous avons constaté des changements à la nature des recherches financées par le gouvernement fédéral, aux parties qui obtiennent ce financement et aux modalités du financement accordé. De ces changements, nous avons tiré des leçons sur la meilleure façon de distribuer les fonds fédéraux de recherche afin que la science prospère et profite à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, notamment :

- la recherche menée par les chercheurs doit être au cœur du financement public;
- les programmes doivent être ouverts à toutes les disciplines et à l'ensemble des chercheuses et chercheurs;
- l'intégrité et l'indépendance des décisions en matière de recherche et de financement doivent être respectées.

La science fondamentale ou recherche de base est motivée par la curiosité et constitue le fondement de la connaissance et de l'innovation. La recherche appliquée ne peut prospérer si la recherche fondamentale est en difficulté. Deux groupes consultatifs récents du gouvernement ont souligné l'importance du financement de la recherche fondamentale, l'un d'entre eux suggérant une répartition des investissements entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée d'au minimum trois pour un.

Le budget fédéral de 2024 comprend des investissements importants dans la recherche menée par des chercheurs, de l'ordre de 1,8 milliard de dollars sur 5 ans. Ces investissements sont bien accueillis. Toutefois, compte tenu de l'augmentation des coûts de la recherche, des salaires équitables nécessaires pour recruter et maintenir en poste les étudiantes et étudiants diplômés, et de la sous-performance relative du Canada par rapport à d'autres pays en matière d'investissements dans la science, le gouvernement fédéral doit continuer à redoubler d'efforts dans le domaine de la science fondamentale.

---

<sup>1</sup> Conseil des universités de l'Ontario, [COU Statement: Response to Ontario's 2024 Budget - Ontario's Universities](https://www.ontariosuniversities.ca/COU-Statement-Response-to-Ontario's-2024-Budget) ([ontariosuniversities.ca](https://www.ontariosuniversities.ca))